

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi 14 janvier 2020 à 19 h 30 à la Salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent madame et messieurs les conseillers, Joanie Généreux, Michel Denicourt, Jacques Bienvenue, Gilbert Viens et Denis Chagnon.

Également présente : M^e Isabelle François, directrice générale et greffière.

Résolution 2020-01-001

Procès-verbaux des 12 et 17 décembre 2019/ Adoption

Une copie des procès-verbaux des séances des 12 et 17 décembre 2019 a été remise à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que les procès-verbaux des séances des 12 et 17 décembre 2019 soient et sont adoptés tel que rédigés.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-002

Approbation des comptes payés, payables et recevables

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu que les comptes payés, payables et recevables inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés	Pour la somme de
Chèques n ^{os} 54 099 à 54 118	619 456,80 \$
54 209 à 54 277	
Comptes payables	Pour la somme de
Chèques n ^{os} 54 312 à 54 418	287 145,65 \$
Comptes recevables	Pour la somme de
Comptes n ^{os} 9FD000122 à 9FD000147	28 191,09 \$

Adoptée à l'unanimité

Première période de questions

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

Résolution 2020-01-003

Maire suppléant / Nomination

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu que M. Denis Chagnon, conseiller, soit et est nommé maire suppléant pour la période allant du 14 janvier au 14 avril 2020 et, il est, par les présentes, autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les effets bancaires en l'absence du maire.

Il est de plus résolu que M. Denis Chagnon, soit aussi nommé substitut afin de remplacer, au besoin, le maire aux réunions de la MRC de Rouville.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-004

Dépenses incompressibles 2020 / Autorisation

Considérant que les dépenses incompressibles sont des coûts fixes ou inévitables, qu'il est impossible de ne pas assumer en raison d'une obligation contractée ou de la nécessité de posséder certains biens pour le bon fonctionnement, ou encore en fonction de leur nature;

Considérant qu'il y a lieu d'affecter, en début d'exercice, les crédits pour les dépenses incompressibles autres que celles découlant d'engagements antérieurs;

En conséquence,

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'autoriser, pour l'année 2020, les dépenses incompressibles suivantes, selon les sommes établies au budget :

- Rémunération des membres du Conseil et employés
- Déductions à la source
- REER collectif, assurances collectives
- Quote-part MRC de Rouville
- Quote-part Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Rougemont / St-Césaire
- Frais de poste
- Services payés à d'autres municipalités
- Services publics tels que : électricité, téléphone, Internet
- Contrat de déneigement
- Location de local et/ou bâtisse
- Immatriculation
- Gaz naturel et propane
- Essence et diesel
- Contribution au Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)
- Bureau des infractions et amendes (BIA)
- Évaluateur
- Fournitures d'élection
- Frais nécessaires pour assurer et préserver l'intégrité des biens de la Ville

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

Résolution 2020-01-005

Soumission pour l'émission de billets pour le refinancement du règlement n° 132 et le financement des règlements n°s 259 et 261 / Adjudication

Date d'ouverture :	14 janvier 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 5 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2,6751 %
Somme :	1 575 800 \$	Date d'émission :	21 janvier 2020

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 21 janvier 2020, pour la somme de 1 575 800 \$;

Considérant qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA			
	90 900 \$	2,60000 %	2021
	93 700 \$	2,60000 %	2022
	96 700 \$	2,60000 %	2023
	99 700 \$	2,60000 %	2024
	1 194 800 \$	2,60000 %	2025
	Prix : 100,00000		Coût réel : 2,60000 %
2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.			
	90 900 \$	2,10000 %	2021
	93 700 \$	2,15000 %	2022
	96 700 \$	2,25000 %	2023
	99 700 \$	2,30000 %	2024
	1 194 800 \$	2,40000 %	2025
	Prix : 98,76000		Coût réel : 2,67822 %
3 - CAISSE DESJARDINS DE ROUVILLE			
	90 900 \$	2,71000 %	2021
	93 700 \$	2,71000 %	2022
	96 700 \$	2,71000 %	2023
	99 700 \$	2,71000 %	2024
	1 194 800 \$	2,71000 %	2025
	Prix : 100,00000		Coût réel : 2,71000 %

Considérant que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

En conséquence,

Il est proposé par **Joanie Généreux**

Et résolu que :

- Le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- La Ville de Saint-Césaire accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 21 janvier 2020 au montant de 1 575 800 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 132, 2018-259 et 2018-261. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;
- Les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-006

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 575 800 \$ qui sera réalisé le 21 janvier 2020

Considérant que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Saint-Césaire souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 575 800 \$ qui sera réalisé le 21 janvier 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
132	117 300 \$
2018-259	519 623 \$
2018-259	631 877 \$
2018-261	307 000 \$

Considérant qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

Considérant que, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 2018-259 et 2018-261, la Ville de Saint-Césaire souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

En conséquence,

Il est proposé par **Gilbert Viens**

Et résolu unanimement :

Que les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 21 janvier 2020;

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 21 janvier et le 21 juillet de chaque année;
3. les billets seront signés par le et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	90 900 \$	
2022.	93 700 \$	
2023.	96 700 \$	
2024.	99 700 \$	
2025.	102 700 \$	(à payer en 2025)
2025.	1 092 100 \$	(à renouveler)

Que, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2018-259 et 2018-261 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 21 janvier 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-007

Règlement n° 2020-271 décrétant des travaux de réfection complète de chaussées et de bordures de l'avenue Brouillette et des rues Côté et Lessard et un emprunt maximal de 1 180 000 \$ pour en acquitter les coûts / Adoption

Considérant qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une copie du règlement n° 2020-271 a été remise à chacun des membres du Conseil dans le délai imparti et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance;

Considérant que mention est faite de l'objet et de la portée dudit règlement ;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que le règlement intitulé «règlement n° 2020-271 décrétant des travaux de réfection complète de chaussées et de bordures de l'avenue Brouillette et des rues Côté et Lessard et un emprunt maximal de 1 180 000 \$ pour en acquitter les coûts » soit, et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

Résolution 2020-01-008

Règlement n° 2020-272 décrétant des travaux de réfection de chaussées, de trottoirs et de bordures ainsi que le prolongement d'une partie de l'égout pluvial des rues des Érables et Leduc et un emprunt maximal de 1 010 000 \$ pour en acquitter les coûts / Adoption

Considérant qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une copie du règlement n° 2020-272 a été remise à chacun des membres du Conseil dans le délai imparti et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance;

Considérant que mention est faite de l'objet et de la portée dudit règlement ;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu que le règlement intitulé «règlement n° 2020-272 décrétant des travaux de réfection de chaussées, de trottoirs et de bordures ainsi que le prolongement de l'égout pluvial des rues des Érables et Leduc et un emprunt maximal de 1 010 000 \$ pour en acquitter les coûts» soit, et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-009

Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Adhésion 2020 / Autorisation

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'autoriser l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2020 au coût de 4 048,11 \$ plus les taxes, tel qu'il appert à l'avis d'adhésion n° 255023-00 daté du 29 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-010

Contrat de maintenance du système téléphonique de l'Hôtel de Ville - Renouvellement 2020 / Autorisation

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu de renouveler le contrat de maintenance du système téléphonique de la Ville avec STE Systèmes téléphoniques de Granby, pour la période allant du 31 janvier 2020 au 1^{er} février 2021 pour le prix de 841,49 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la proposition reçue en décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

Résolution 2020-01-011

**Contrat de service de gestion des bornes de recharge électrique –
Renouvellement 2020-2022 / Autorisation**

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu de renouveler le contrat de services de gestion globale pour deux (2) ans pour les deux (2) bornes de recharge électrique auprès de Flo de Québec, pour la période allant du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2022 pour le prix de 600 \$ plus les taxes, tel qu'il appert au n^o de devis 0009873 daté du 16 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-012

SAAQ – Renouvellement contrat entretien ménager 2020 / Autorisation

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien ménager du bureau de la SAAQ de Saint-Césaire auprès de Nettoyage Commercial Y.C. de Saint-Césaire pour une somme mensuelle de 1 067,88 \$ plus les taxes, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, tel qu'il appert de la soumission datée du 30 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-013

**Garage municipal – Renouvellement contrat entretien ménager 2020 /
Autorisation**

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien ménager du garage municipal auprès de Nettoyage Commercial Y.C. de Saint-Césaire pour une somme mensuelle de 472,83 \$ plus les taxes, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, tel qu'il appert de la soumission datée du 30 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-014

**Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville – Budget révisé 2019
pour Saint-Césaire / Approbation**

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'approuver le budget révisé de l'Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville pour Saint-Césaire, et dont le déficit d'exploitation est d'une somme de 70 927 \$ au lieu de 68 016 \$, le tout assumé à 90 % par la Société d'Habitation du Québec et à 10 % par la Ville de Saint-Césaire, en référence au document daté du 9 décembre 2019.

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-015

Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville – Budget 2020 pour Saint-Césaire / Approbation

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'approuver les prévisions budgétaires pour l'année 2020 de l'Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville pour Saint-Césaire et dont le déficit d'exploitation est de 52 793 \$ et est assumé à 90 % par la Société d'Habitation du Québec et à 10 % par la Ville de Saint-Césaire, en référence au document daté du 6 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-016

Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux – Implantation d'un sentier patrimonial - Phase 3 / Autorisation

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu d'autoriser la Phase 3, soit la suite de l'implantation d'un sentier patrimonial de la Ville de Saint-Césaire par la mise en place de trois (3) autres panneaux explicatifs au coût de 1 000 \$ par panneau, le tout tel que détaillé dans la proposition datée du 7 octobre 2019 de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-017

Chambre de commerce Au Cœur de la Montérégie – Plan de partenariat au Salon Emploi et Entrepreneuriat / Autorisation

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser une commandite de 500 \$ plus les taxes comme Partenaire Argent de la Chambre de commerce Au Cœur de la Montérégie (CCCM) en appui à la deuxième édition du Salon Emploi et Entrepreneuriat que la CCCM organise au Complexe sportif de Saint-Césaire le 22 février prochain.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-018

Fondation Collège Santé – Soutien financier pour l'année 2020 / Autorisation

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu de verser une aide financière pour l'année 2020 à la Fondation Collège Santé de Saint-Césaire d'une somme de 71 424 \$, laquelle aide correspond à 12 \$ par citoyen au nombre de 5 952 au décret de population n° 1421-2018 du gouvernement du Québec pour l'année 2019, le tout en référence aux documents de la demande d'aide pour le financement des activités de la Clinique médicale du Collège datée du 7 octobre 2019.

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-019

École PGO – Soutien financier pour le gala Méritas 2020 / Autorisation

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu de confirmer la participation de la Ville de Saint-Césaire au Gala Méritas de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO) le 20 mai 2020 et de verser une contribution de 250 \$ afin de soutenir cet événement, le tout en référence à leur demande datée du 10 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-020

FADOQ – Région Richelieu-Yamaska (FADOQ-RY) – Soutien financier pour la 44e édition des jeux / Autorisation

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2020 dans le cadre de la 44^e édition des Jeux de la FADOQ-RY - Région Richelieu-Yamaska d'une somme de 150 \$, le tout en référence à leur demande du 9 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-021

CALM (Éduc à tout) – Contribution financière pour l'année 2020 / Autorisation

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2020 à l'organisme CALM (ÉDUC À TOUT) de Marieville dont un centre de services à Saint-Césaire, d'une somme de 1 000 \$, pour aider à défrayer le coût des activités de l'organisme, le tout en référence à leur demande du mois d'octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-022

FADOQ Club Saint-Césaire – Contribution financière pour l'année 2020 / Autorisation

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2020 à la FADOQ – Club de Saint-Césaire d'une somme de 3 500 \$ pour aider à défrayer les coûts des activités organisées par le Club pour les aînés, le tout en référence à leur demande du mois d'octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

Résolution 2020-01-023

Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux – Contribution financière pour l'année 2020 / Autorisation

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2020 à l'organisme : La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux d'une somme de 2 500 \$ pour aider à défrayer les coûts des activités de l'organisme, le tout en référence à leur demande du mois d'octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-024

Fondation les enfants de l'Opéra – Contribution financière pour l'année 2020 / Autorisation

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'accorder une aide financière pour l'année 2020 à la Fondation Les Enfants de l'Opéra de Saint-Césaire d'une somme de 500 \$ pour aider à défrayer les coûts des activités de la Fondation, le tout en référence à leur demande du mois d'août 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-025

Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville (CDC) – Rencontre avec les député(e)s / Autorisation d'Inscription

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'autoriser l'inscription de deux (2) élus à l'événement : *Rencontre avec les députés*, le 20 janvier prochain à Richelieu, rencontre organisée par la Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville (CDC) pour le prix de 15 \$ chacun.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-026

Avis de motion pour règlement n° 152-02 modifiant le règlement n° 152 et amendements relatifs au trafic et à la sécurité publique

Avis de motion est donné par Gilbert Viens, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, tenue un jour ultérieur, le règlement n° 152-02 modifiant le règlement n° 152 et amendements relatifs au trafic et à la sécurité publique.

L'objet de ce règlement est de modifier l'article 37 intitulé Infraction afin d'augmenter le montant de l'amende.

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

En vertu de l'article 356 de *la Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), le projet de règlement n° 152-02 est déposé. Des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public.

Résolution 2020-01-027

Démission au poste de pompier à temps partiel / Entérinement

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que le Conseil municipal accepte la démission de M. Shawn Gélinas comme pompier à temps partiel pour le service de Sécurité incendie de la Ville de Saint-Césaire, laquelle démission est effective depuis le 6 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-028

Poste de lieutenant au service de Sécurité incendie / Permanence

Considérant que la période de probation de M. Olivier Lavoie, au titre de lieutenant du service de Sécurité incendie (SSI) de la Ville de Saint-Césaire est terminée;

Considérant la recommandation du directeur du service de Sécurité incendie (SSI), M. Étienne Chassé;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'accorder la permanence à M. Olivier Lavoie au poste de lieutenant au service de Sécurité incendie (SSI) de la Ville de Saint-Césaire, à compter du 1^{er} janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-029

Ajouts de signalisation sur l'avenue Saint-Paul entre les rues Vimy et Versailles / Autorisation

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'autoriser l'ajout d'une zone de stationnement d'une durée maximale de deux (2) heures, sur le côté sud de l'avenue Saint-Paul, entre les rues de Vimy et de Versailles ainsi que l'ajout sur l'avenue Saint-Paul, d'une zone d'interdiction de stationnement entre les numéros civiques 1621 et 1651.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

Résolution 2020-01-030

Écran tactile / Acquisition

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu de faire l'acquisition d'un écran tactile pour le service de Sécurité incendie (SSI) auprès de Cylabe interactif de Québec, pour le prix de 4 832 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de l'estimation n° 1207 datée du 7 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-031

Structure de tente gonflable / Acquisition

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu de faire l'acquisition d'une structure de tente gonflable pour le service de Sécurité incendie (SSI) auprès de Fabrik 66 de Repentigny, pour le prix de 2 825 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission n° S-2083-003 datée du 7 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-032

Entente de services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge / Autorisation de signatures

Considérant que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire a pris connaissance de l'Entente de services aux sinistrés de la Société canadienne de la Croix-Rouge - Division du Québec, et qu'il s'en trouve satisfait;

En conséquence,

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire autorise le maire, ou en son absence, le maire suppléant et la directrice générale et greffière, ou en son absence, la trésorière et directrice générale adjointe, à signer au nom et pour le compte de la Ville de Saint-Césaire, l'Entente de services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge – Division du Québec, laquelle entente prend effet ce 14 janvier 2020 avec l'engagement de la Ville d'une contribution annuelle pour la durée de celle-ci comme suit :

- Du 14 janvier 2020 au 13 janvier 2021: 0,17 \$ per capita
- Du 14 janvier 2021 au 13 janvier 2022: 0,17 \$ per capita
- Du 14 janvier 2022 au 13 janvier 2023: 0,17 \$ per capita

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

Résolution 2020-01-033

Offre de services pour analyses des eaux de surface et des eaux souterraines du dépôt à neige / Octroi d'un mandat

Considérant la recommandation de la responsable du service des Travaux publics, M^{me} Dominique Arpin;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'octroyer le mandat de suivi du dépôt de neiges usées pour les années 2020 et 2021 à Groupe Environex de Longueuil pour un prix annuel de 3 205 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la proposition n° L-25035 datée du 9 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-034

Offre de services pour l'augmentation de la capacité d'adduction du réseau d'eau brute – analyse hydraulique et plan directeur / Octroi d'un mandat

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'octroyer le mandat pour l'augmentation de la capacité d'adduction du réseau d'eau brute (analyse hydraulique et plan directeur) à Groupe Tanguay de Sainte-Foy pour le prix de 11 000 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la proposition datée du 25 octobre 2019.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-035

OBV Yamaska – Adhésion 2020 / Autorisation

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu de renouveler l'adhésion à l'organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) en payant une cotisation annuelle de 50 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-036

Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'améliorations et d'envergure / Reddition de comptes

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

Considérant que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

Considérant que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

Considérant que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

En conséquence,

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire approuve les dépenses d'une somme de 191 239,98 \$ taxes nettes à ce jour, et relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-037

Transmission d'un appel d'offres par publication sur SÉAO pour les travaux de réfection de chaussées et de bordures de l'avenue Brouillette et des rues Côté et Lessard / Autorisation

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser la publication sur SÉAO d'un appel d'offres pour les travaux de réfection de chaussées et de bordures de l'avenue Brouillette et des rues Côté et Lessard.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-038

Transmission d'un appel d'offres par publication sur SÉAO pour les travaux de réfection de chaussées, de trottoirs et de bordures ainsi que le prolongement d'une partie de l'égout pluvial des rues des Érables et Leduc / Autorisation

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'autoriser la publication sur SÉAO d'un appel d'offres pour les travaux de réfection de chaussées, de trottoirs et de bordures ainsi que le prolongement d'une partie de l'égout pluvial des rues des Érables et Leduc.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-039

Avis de motion pour règlement de tarification n° 2020-273 pour les travaux d'entretien terminés en 2019 dans la Branche 1 et Sous-branche 1 du cours d'eau Bissonnette

Avis de motion est donné par Jacques Bienvenue, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, tenue un jour ultérieur, le règlement n° 2020-273 décrétant la tarification des dépenses

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

finales pour les travaux d'aménagement réalisés en 2019 dans la Branche 1 et la sous-Branche 1 du cours d'eau Bissonnette.

En vertu de l'article 356 de *la Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), le projet de règlement n° 2020-273 est déposé. Des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public.

Résolution 2020-01-040

Démission au poste de superviseur aquatique / Acceptation

Il est proposé par **Joanie Généreux**

Et résolu que le Conseil municipal accepte la démission de M^{me} Noura Yahya comme superviseur aquatique pour le service des Loisirs de la Ville de Saint-Césaire, laquelle démission est effective depuis le 3 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-041

Soccer 2020 – Tarification pour inscription / Approbation

Considérant la recommandation de M. Guy Patenaude, directeur du service des Loisirs, Culture et Vie communautaire;

En conséquence,

Il est proposé par **Gilbert Viens**

Et résolu d'approuver, telle que soumise, la grille tarifaire datée du 8 janvier 2020, pour la tarification au soccer sur les terrains sportifs pour la saison 2020.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-042

Offre de services pour des inspections préventives au système de contrôle du Complexe sportif / Octroi d'un contrat

Il est proposé par **Denis Chagnon**

Et résolu d'octroyer un contrat de douze (12) visites préventives auprès de Servisys de Bromont tel qu'il appert de la soumission datée du 18 septembre 2019 pour le prix annuel de 8 988 \$ plus les taxes afin d'assurer l'entretien du système de contrôle au Complexe sportif.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2020-01-043

Projet de « Reconstruction de l'Aréna à Saint-Césaire » - Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives / Autorisation

Il est proposé par **Michel Denicourt**

Et résolu que :

Séance ordinaire du 14 janvier 2020

- la Ville de Saint-Césaire autorise la présentation du projet de « Reconstruction de l'Aréna à Saint-Césaire » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;
- soit confirmé l'engagement de la Ville de Saint-Césaire à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- la Ville de Saint-Césaire désigne la directrice générale et greffière, M^e Isabelle François comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

Affaires nouvelles

Résolution 2020-01-044

Soumission pour réparation de la piscine au Complexe sportif / Octroi d'un contrat

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'octroyer un contrat d'une somme n'excédant pas 45 360 \$ plus les taxes à Roberts & cie Ltée de Granby pour la réparation de la piscine au Complexe sportif, tel qu'il appert de la soumission datée du 14 janvier 2020.

Et résolu également que cette dépense soit financée aux surplus non affectés de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

Correspondances

Période de questions

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière

Certificat de crédits

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES :

2020-01-002, 2020-01-004, 2020-01-005, 2020-01-009, 2020-01-010
2020-01-011, 2020-01-012, 2020-01-013, 2020-01-014, 2020-01-015,
2020-01-016, 2020-01-017, 2020-01-018, 2020-01-019, 2020-01-020,
2020-01-021, 2020-01-022, 2020-01-023, 2020-01-024, 2020-01-025,
2020-01-030, 2020-01-031, 2020-01-032, 2020-01-033, 2020-01-034,
2020-01-035, 2020-01-042, 2020-01-044.

Micheline Quilès
Trésorière